

Agde, le 3 mars 2020

COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »
Réunion du 26 Février 2020

A - VIE QUOTIDIENNE

1 - D'une manière générale, peu de doléances ont été « débattues », les membres de ce Comité disant que les mêmes questions sont posées à chaque réunion, et les réponses sont pour le moins évasives.

Le problème numéro un reste pour tout le monde la réfection, la rénovation et l'embellissement du Mail de Rochelongue qui a 30 ans aujourd'hui. L'esplanade (côté mer) doit être réaménagée et paysagée. Cette zone concentre depuis longtemps un grand nombre d'animations saisonnières. L'association des commerçants du Mail de Rochelongue, CAP AVENIR, peut vous faire partager son expérience du terrain.

Le Centre Port, le Grau d'Agde et bien d'autres chantiers ont été finalisés, mais le Mail, lui aussi, mérite un lifting. Ne pourrait-on pas, au moins pour cette saison arranger l'entrée de la plage qui est déplorable ? Simplement mettre des graviers de couleur, des plantes ou autre chose pour que cet endroit soit plus accueillant ?

Réponse :

A l'entrée de plage, avant la saison, effectivement, nous pouvons changer les agrégats et planter des cactées.

Cette question fera l'objet d'une discussion le jour de la réunion de quartier.

2 - Les décorations de Noël sur le Mail ont été inexistantes, sauf un sapin. Avant les arbres étaient illuminés, maintenant c'est triste, d'autant qu'il y a tout de même des habitants à l'année.

Réponse :

Cette remarque a été transmise au service des festivités. L'élue en charge de cette délégation a pris bonne note de cette demande.

3 - Le chemin de plage, ainsi que le passage Noël Blascher (entre Sunset et Circée) sont extrêmement ensablés, et à certains endroits les vélos, fauteuils roulants et poussettes ne peuvent plus circuler. Ne pourrait-on pas consolider (comme plage de Sète) les dunes ? Cette zone doit être traitée en envisageant une solution à plus long

terme et surtout le sable retiré (très pollué) ne doit pas être stocké dans la dune mais évacué.

Réponse :

Le chemin de la plage et le passage Noël Blascher sera désensablé.

4 - Placette rue Noël Blascher : tout comme le restant du quartier, cette placette a besoin d'une réfection.

Réponse :

Cette opération n'a pas été programmée mais le bureau chargé de ce dossier fera une étude et proposera un chiffrage à l'arbitrage du prochain budget.

5 - Dans certains quartiers, il n'y a aucune lumière, comme par exemple le rond-point de Malfato, pourquoi ne pas poser des leds ?

Réponse :

Concernant le problème d'éclairage au niveau du rond-point de Malfato, l'entreprise en charge de l'éclairage public va être mandatée sur place pour vérifier les raisons de ce non-fonctionnement. Pour tout problème de fonctionnement de l'éclairage public, les administrés doivent contacter le numéro vert ou la Direction Environnement et Domanialité pour que les entreprises en charge de l'exploitation de l'éclairage public interviennent.

Actuellement, les nouveaux matériels installés lors de travaux neufs ou de modernisation de l'éclairage (par exemple : travaux réalisés impasse Santa Maria, impasse des Sargasses) sont à technologie Leds.

6 - Sur le rond-point du Pacifique, il y a un palmier mort. Il faudrait le remplacer.

Réponse :

Le palmier sera remplacé

7 - Allée de la Découverte, les racines des arbres sont très gênantes, il en est de même en face du camping Le Rochelongue.

Réponse :

Même réponse que pour la question 4, cette opération n'a pas été programmée mais le bureau chargé de ce dossier fera une étude et proposera un chiffrage à l'arbitrage du prochain budget.

En revanche face au camping le Rochelongue, une purge sera réalisée par la régie

8 - Sur la route de Rochelongue, il n'y a pas de lumière, ce qui est dangereux. Nous avons bien compris qu'une route éclairée devient plus dangereuse car les véhicules prennent de la vitesse. Toutefois, un balisage lumineux au sol pourrait apporter une solution. Peut-être faudrait-il mettre des marques de peinture blanche sur les trottoirs pour guider les voitures la nuit ?

Réponse :

L'absence d'éclairage de la voirie est un choix de la Ville pour limiter la vitesse des véhicules, seule la voie douce fait l'objet d'un balisage.

La mise en œuvre d'un balisage lumineux de la voie de circulation n'est pas possible car la réglementation précise que si une route est éclairée, elle doit l'être selon une norme précise. La mise en place d'un balisage lumineux ne permettrait pas de répondre à la norme.

9 - Par de fortes pluies, à l'arrêt de bus « camping les pins », Route de Rochelongue, il se forme une énorme mare d'eau sous le banc et il est impossible d'y attendre le bus les pieds dans l'eau et sans se faire éclabousser au passage des voitures sur la route.

Réponse :

Route de Rochelongue le flash sous le banc sera repris.

10 - Concernant le petit bois sur l'Ile des Loisirs, un aménagement genre pique-nique et aires de jeux serait le bienvenu, comme à la mare aux canards, où le dimanche il y a beaucoup de monde maintenant grâce aux nouveaux aménagements.

Réponse :

La régie est en train de positionner une aire de pique-nique.

Concernant l'aire de jeux, Madame Chantal GUILLOU, Conseillère Municipale, a fait la demande auprès des services des sports.

Questions en cours de réunion du comité de quartier

- à l'intersection de la Route de Rochelongue et l'entrée du Chemin du Père Maurel, les plots sont à terre. (Monsieur HERAL se rendra sur place avec Monsieur ARNAUNE).
- Revoir l'étude du Père Maurel.

Police Municipale :

Luc Larose, Directeur de la Police Municipale.

- Code de la Route : 3
- Mises en fourrière : 3
- Troubles à l'ordre public : 4
- Problèmes voisinage : 1
- Cris d'animaux : 1
- Délinquance de voie publique : 14
- Domaine divers : 18
- Recherches signalements : 4
- Alarmes : 10
- Gestion du Domaine public/privé : 3
- Domaine environnement : 4
- autres salubrité : 2

B - GRANDS TRAVAUX

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

ILE DES LOISIRS

Les travaux de requalification de l'Ile des loisirs s'inscrivent dans un projet d'aménagement d'ensemble du quartier.

Cette première phase de travaux représente près de 15 000 m² traités

Cette réhabilitation prévoit, le réaménagement complet de l'entrée de l'Ile qui propose une transformation des espaces. L'aspect routier sera ainsi effacé au profit d'un aménagement tourné vers la promenade piétonne.

Pour ce faire, l'accès voirie sera repris et épousera une forme courbe, il sera doté d'un plateau traversant, qui permettra ainsi une sécurisation pour tous par le ralentissement des véhicules motorisés.

Un large espace sera dédié à l'aménagement d'une promenade (de 9 m de largeur), un traitement de surface en béton clair permettra d'apporter du contraste.

En parallèle à cette voie, le projet prévoit la reconstitution du stationnement qui sera rendu perméable.

De nombreux espaces dédiés à la végétalisation seront constitués d'arbres, et d'arbustes de type méditerranéen mais aussi de l'ensemble des végétaux existants repositionnés (un paillage minéral viendra finir les espaces verts).

L'éclairage et le mobilier urbain sera également nouveau et participera à l'ambiance du site.

Au niveau des travaux :

- la phase des terrassements généraux et d'aménagement du réseau pluvial a été réalisée.

Actuellement, les travaux se concentrent sur les aménagements de surface (béton, enrobés, etc).

Le planning prévoit 4 mois de travaux pour une fin estimée à début mars

Le budget prévisionnel s'élève à 3 000 000 €.

Présenté par Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

CENTRE DE POLICES – CSU

Sur ce site, au total 70 agents seront appelés à travailler, répartis autour de 3 entités distinctes :

- **La Police Nationale**
- **La Police Municipale et ses brigades rattachées**
- **Le Centre Supérieur Urbain**

Le bâtiment existant de 250m² sera réhabilité et une extension de 530 m² sera créée pour un total de 780 m² totalement dédié à la sécurité de notre commune. **Ce bâtiment sera baptisé Centre de Sécurité Publique du Cap d'Agde.**

Avancement de l'opération:

La surélévation et le gros œuvre sont en cours à hauteur de 95%.

Le second œuvre poursuit ses travaux intérieurs du RdC. Avancement à 20%.

L'étage débute les travaux de cloisonnement cette semaine.

La durée des travaux est toujours prévue sur 11 mois pour une livraison en juin 2020 et un déménagement des équipements techniques (vidéo surveillance, fibre, alarmes) après saison, soit début septembre.

Le coût total de l'opération est de 1 000 000,00 € TTC

Présenté par Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

CENTRE INTERNATIONAL DE TENNIS

La ville d'Agde souhaite améliorer les infrastructures vieillissantes de ce complexe et d'en faire un haut lieu d'entraînement et de formation de Tennis du Sud de la France. En effet, la halle existante, abritant les courts de tennis couverts, a subi les effets du temps et nécessite d'être remplacée.

Le projet proposé consiste en la réalisation d'une nouvelle halle sportive, en lieu et place de l'existante qui sera démolie.

Le projet est estimé à 2M€ H.T.

Les études de la phase projet sont en cours de finition.

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux se fera en mars.

Les travaux devraient débuter en [mai 2020](#) et durer environ 6 mois.

Une participation des partenaires institutionnels et sportifs est attendue à hauteur de 30% minimum

Présenté par Laurent DUBOIS, Directeur environnement et domanialité

AMENAGEMENT DE LA PROMENADE VILLAGE NATURISTE

La Ville a déposé auprès des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) un dossier d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) pour assurer les travaux de réalisation de l'esplanade et du cheminement au droit des commerces de la résidence Port Nature 1.

L'aménagement consiste en la création d'un accès pour personnes à mobilité réduite dans le talus, la mise en place d'un cheminement en bois exotique qui permettra de desservir les zones occupées par les terrasses des quatre établissements du secteur.

Il sera, également, positionné de l'éclairage pour illuminer le cheminement mais également la plage.

Cet aménagement perdurera tout au long de l'année.

Les travaux de création de cet aménagement vont débuter dans les prochains jours pour être achevés en mars, ils s'élèvent à 250 000 € HT.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

PROGRAMME D'ENROBE

Chaque année la ville investit dans son patrimoine routier sur de l'entretien de voirie. Ce sont près de 180 km (630 000m²) de voirie inter urbaine qui sont concernés auquel s'ajoute autant de voies piétonnes.

Pour maintenir un réseau routier sécurisé et de qualité, ce sont près d'1 500 000 € qui sont investis chaque année dans les différents quartiers.

L'arbitrage des investissements et donc des voiries se fait au travers d'une visite de terrain ou de Numéros verts.

En découle une analyse technique (structure, réseaux, trafic..) permettant de conforter les procédures de réfections et définir les coûts des travaux.

Sur ce quartier dans le courant du 1^{er} trimestre 2020, la réfection des voiries suivantes sera programmée :

- Avenue des Isles d'Amérique
- Avenue des Alizées
- Ch. Du Père Maurel

L'engagement des travaux sur l'ensemble de la ville a débuté depuis mi-janvier.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

MISE EN ACCESSIBILITE DES QUAIS DE BUS

Conformément à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la Ville d'Agde a entrepris la mise aux normes de tous les arrêts de bus avec le concours de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Les travaux consistent à rehausser et élargir un quai soit 18 cm de haut et au minimum 1.80m de large permettant le croisement des différents usagers.

L'aménagement doit également favoriser du contraste sur ces revêtements et doit comporter des rampes conformes à l'accessibilité PMR.

En agglomération, les points d'arrêts doivent obligatoirement être en pleine voie (sauf pour un arrêt de régulation) afin que le bus puisse s'arrêter au plus près de la bordure et de réduire les manœuvres (et donc de réduire les temps de parcours), Cela permet d'éviter le stationnement sauvage qui rendrait le point d'arrêt totalement inaccessible.

Le montant des travaux s'élève de 5 000 à 15 000 € par quai selon la configuration ; pris en charge à hauteur de 50% par la CAHM.

Aujourd'hui, 57 quais ont été rendus accessibles. Il reste 53 quais à mettre aux normes.

Un arrêt de bus en alvéole mesure au minimum 35m de long, contre 12m pour un arrêt en ligne. Sur les 48 quais mis en conformité à Agde, 5 ont été conservés en alvéoles (points de régulation, établissements scolaires...) et 3 ont été mis en ligne conformément aux normes. Un point d'arrêt existant en pleine voie a été mis en alvéole pour que les bus puissent faire leur régulation à leur terminus. Les 39 autres quais n'ont pas changé la configuration du point d'arrêt puisque les bus s'arrêtaient déjà en pleine voie

Présenté par Laurent DUBOIS, Directeur environnement et domanialité

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre des travaux de modernisation de l'éclairage public de la Ville réalisés au titre du Partenariat Public Privé, il a été procédé au remplacement du matériel installé dans la rue des Tropiques, les impasses Santa Maria, des Sargasses, Marie Galante et Marie Céleste ainsi que sur la fin de la route de Rochelongue (au niveau du chemin du Père Maurel).

Au total, il a été effectué le changement de 33 lanternes de technologie ancienne (lampe Sodium Haute Pression) de 70 et 100 W par des lanternes à technologie LED de 27 et 38 W.

Ce plus, ces nouveaux matériels bénéficieront d'un abaissement en fin de soirée pour réduire leur consommation.

Le montant de ces travaux s'élève à près de 16 380 € HT.

Présenté par Laurent DUBOIS, Directeur environnement et domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre mutualisée concerne :

- 47 574 prises adressables (logements à couvrir)
- 111 points de mutualisation (armoire de rue) implantés
- 5 têtes de réseau (NRO) construits

Depuis le 1er janvier 2019, la société SFR procède, seule, au déploiement du réseau qui sera mutualisé pour l'ensemble des opérateurs souhaitant commercialiser des offres fibres sur la commune.

Au 31 décembre 2019, la commune comptait 23 000 prises déployées et éligibles à des offres commerciales de raccordement.

Le suivi du déploiement de la fibre sur la commune est consultable sur le site internet développé par l'Autorité de régulation des communications et des Postes à l'adresse suivante : cartefibre.arcep.fr.

Présenté par Laurent DUBOIS, Directeur environnement et domanialité

GESTION DE LA FORET COMMUNALE

Dans le cadre du plan de gestion de la forêt communale réalisé par l'Office National des Forêts, les équipes de l'ONF ont identifié une mortalité des pins d'Alep due à la colonisation des troncs par des insectes ravageurs de la famille des scolytes : l'hylésine destructeur et l'érodé.

Ces deux insectes coléoptères se nourrissent et se reproduisent en masse dans les arbres affaiblis par les à-coups climatiques et stress hydriques de ces dernières années. Leur développement larvaire provoque le dessèchement irrémédiable des arbres ce qui peut entraîner leurs chutes.

Pour éviter le risque de contamination massive et pour la sécurité des usagers de la forêt, les mesures sanitaires préconisées par les services de l'Etat sont la coupe des arbres malades, le broyage sur place des branches et l'évacuation des troncs hors de la forêt.

Les travaux réalisés par les équipes de l'ONF ont débuté le lundi 20 janvier pour une durée d'une quinzaine de jours.

Le montant de ces travaux s'élève à près de 25 000 € TTC.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services Techniques

DEMARRAGE DES TRAVAUX – SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU

Pour rappel, le projet prévoit la suppression du passage à niveau 288 se situant Route de Bessan. Ce projet est réalisé sous maîtrise d'ouvrage SNCF et Ville d'Agde.

Ce projet d'ampleur a nécessité le concours de la CAHM, du Département, de la SNCF et de la Ville d'Agde pour financer le programme d'un montant estimé à 18 millions d'euros.

Le planning prévisionnel de cette opération est :

- 1^{er} trimestre 2020, démolition des bâtiments le long de la route de Bessan
- 1^{er} trimestre 2020, réhabilitation des réseaux eaux usées et eau potable
- 3^{ème} trimestre 2020, dévoiement des réseaux sur l'emprise du projet
- 1^{er} trimestre 2021, dévoiement des réseaux secs voies ferrées SNCF
- De novembre 2021 à février 2022, réalisation des blindages pour le cuvelage de l'ouvrage
- A partir de mars 2022, réalisation du Génie Civil (Tablier et cuvelage) et des voiries.
- Ces travaux nécessiteront 3 interruptions du trafic ferroviaire en novembre 2021, mai et octobre 2022.
- Fin des travaux prévus en début 2023.

A ce jour, le projet sera présenté à l'Inspection des Sites et à la DDTM pour validation patrimoniale auprès de l'institution Pôle Canal, le jeudi 16 janvier au matin.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services Techniques

CHATEAU LAURENS

La CAHM porte le chantier de restauration de la Villa Laurens pour un budget global d'environ 10 Millions d'euros et une durée de trois ans. Ce chantier vise la restauration d'un édifice majeur du territoire, voué à devenir un pôle culturel d'échelle régionale voire nationale compte tenu de son histoire et de ses spécificités architecturales et décoratives autour de l'art nouveau et des arts décoratifs.

Fin 2016 – début 2017, le chantier de restauration a démarré. Le service représente la maîtrise d'ouvrage, participe aux réunions de chantier, suit les opérations pilotées par la maîtrise d'œuvre et sert d'interface avec les partenaires financiers du projet et plus particulièrement la DRAC Occitanie dont la restauration du monument historique classé dépend.

État des travaux au 1^{er} septembre 2019

Petits appartements restaurés à 70 %:

Planchers/parquets, menuiseries, lambris et grands vitraux : reposés.

Décor plafonnant « Appolon sur son char » reposé (Œuvre du peintre Anquetin)

Serre bords d'Hérault : lambris, menuiserie, staff et escalier posés, en cours de mise en peinture.

Corps Nord (côté voie ferrée) restaurés à 80 % y compris les façades extérieures (enduits, peinture ornementale en couleur etc.)

Écurie et grange (futur atelier pédagogique) restaurées

Serre en cours de restauration (toiture, ferronnerie etc.)

Corps central restauré à 60 %

Grande Terrasse restaurée et étanche avec ses balustres et corniche et remise en peinture des éléments architecturaux ; Parapluie au-dessus du Kiosque égyptien : greffe de pierre terminée, traitement de la charpente en fer en cours.

En attente : repose des ferronneries et des verres plafonnant.

Péristyle (colonnade d'entrée) : plafond recréé, traitement des enduits (support à la peinture décorative) refait, y compris encadrement en pierre des fenêtres.

Façade principale restaurée y compris sculpture des pierres, mise en couleur des quelques éléments architecturaux en attente.

La restauration des décors intérieurs se poursuit (Salon mauresque, grand salon etc.)

- repose des grandes fenêtres 100 %

- plafonds en bois peints du grand vestibule reposé

- plâtres et staff des chambres et autres pièces effectués à 100 %

- Laboratoire : plafond en staff ainsi que les enduits, mise en couleur à venir ; la repose des fenêtres et des vitraux est terminée.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services Techniques

L'AGENOUILLADE

Pour rappel, le projet prévoit le réaménagement du site de l'Agenouillade sur une superficie totale d'environ 8 000 m², en 2 phases de travaux :

- Fin 2018, la réalisation du parvis de l'église par un traitement de sol sur 300 m². Cette intervention a permis de résoudre les problèmes d'infiltrations.

- Dans un second temps, le projet prévoit, sur le second semestre 2019, un réaménagement d'ensemble. Il s'organise autour d'un cheminement piétonnier allant du parvis de l'église à la chapelle, permettant la procession autour de notre Dame.

Les travaux de cheminements basaltiques voués à la procession, l'enfouissement des réseaux, les mâts d'éclairage le revêtement en terre Pignan sur l'ensemble de la place sont terminés.

Il reste à ce jour quelques finitions, à savoir la pose des bornes qui réguleront les accès au site et du mobilier urbain.

La fin prévisionnelle des travaux est bien prévue pour la fin du mois de février.

Coût estimé environ 360 000 €.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services Techniques

FORT DE BRESCOU

CONTEXTE ET OBJECTIF : Le Fort de Brescou de par sa situation, son architecture et son histoire constitue l'un des joyaux patrimoniaux de notre cité dont il est la carte postale emblématique. Malheureusement son état se dégrade de manière très régulière et cet édifice est aujourd'hui en péril. C'est pourquoi, depuis plusieurs années déjà, la Ville d'Agde a décidé de s'engager dans une action d'envergure dont l'objectif est de conforter, réhabiliter et valoriser le Fort de Brescou. Ainsi, après avoir effectué plusieurs études préalables indispensables à la préparation du programme et mis en place une collaboration étroite avec la DRAC, la Ville s'est engagée depuis fin 2016 dans une vaste opération de réhabilitation venant prolonger la dynamique de sauvegarde engagée conjointement avec l'association des Amis du Fort de Brescou depuis 2012.

STRATEGIE DU PROJET : Notre démarche s'articule autour de 3 phases majeures :

- PHASE 1 (en cours) : Diagnostic et travaux de première urgence ;
- PHASE 2 : Restauration et réouverture au public ;
- PHASE 3 : Revalorisation par la mise en œuvre du projet culturel.

METHODOLOGIE : Compte tenu de l'ampleur et de la spécificité technique et architecturale de cette réhabilitation, la Ville a choisi de désigner un maître d'œuvre pour l'assister tout au long de cette opération : Monsieur Frédéric MARTORELLO, Architecte du Patrimoine accompagné du Cabinet COVALENCE (qui intervient par ailleurs sur la restauration de Notre Dame de Paris)..

AVANCEMENT DU DOSSIER :

A ce jour, les investigations menées ont permis d'aboutir à :

✓ L'élaboration d'un diagnostic général complet du monument rassemblant toutes les données accessibles (levés architecturaux, levés topographiques, levés 3 D et photographies, données géotechniques, données géologiques des matériaux, procédés de construction, données structurelles et pathologies du bâti...). A l'issue de ce diagnostic le maître d'œuvre propose un parti de restauration du monument. Cette étude va faire l'objet d'une présentation et d'une discussion en Comité Scientifique et Technique de la DRAC Occitanie au court du premier trimestre 2020, préalable incontournable pour conforter le partenariat financier avec l'Etat et la Région Occitanie.

✓ La définition et la mise en place de mesures de mise en sécurité d'urgence du site et de ses abords (Signalisation du danger et interdiction des accès maritimes et terrestres aux abords des zones dangereuses à l'intérieur et à l'extérieur du monument) ;

✓ La définition d'une opération de travaux d'un montant de 782 000 € TTC prévoyant la mise en œuvre des mesures d'urgence sur le front Est qui est le plus exposé à savoir :

- Bastion Sainte Anne : Reconstitution de la chaîne d'angle effondrée lors de la tempête de février 2018 et reconstitution d'une partie du parement après purge des éléments instables ;

- Bastion Saint Antoine : Confortement du support rocheux et bouchage du « sablier » par lequel le remblai sur lequel est adossé le rempart s'évacue vers la mer puis construction d'un parement dans le prolongement du parement existant pour protéger le support rocheux.

La première partie de ce chantier s'est déroulée sur l'année 2019 selon le timing suivant :

- Mars : 1er héliportage des matériels et matériaux.
- Avril – Mai : Essais et mise au point des protocoles.
- Juin – Juillet – août – septembre – mi-octobre : Travaux

Le bilan au 15/10/2019 est le suivant :

- Chaîne d'angle du bastion Sainte Anne reconstituée à 100 % ;
- Parement du bastion Sainte Anne reconstitué à 25 % ;
- Sablier du bastion Saint Antoine bouché.

La deuxième partie de ce chantier est programmée entre mai et octobre 2020. Elle prévoit la finalisation de cette première opération à savoir :

- Parement du bastion Sainte Anne reconstitué à 60 % ;
- Protection du support rocheux par la construction d'un parement au pied du bastion Saint Antoine.

SUITE DES OPERATIONS :

✓ En 2020, le maître d'œuvre va travailler sur la définition et calibrage d'une nouvelle opération de travaux dont l'enveloppe globale devrait se situer entre 400 000

et 500 000 € HT. Les travaux correspondants seraient quant-à eux engagés au printemps 2021 ;

✓ Le maître d'œuvre a également défini une intervention d'un montant global de 85 000 € TTC qui permettrait la restauration de la tour du fanal ; Cette opération a été proposée à l'Association des Amis du Fort de Brescou qui souhaite la financer en totalité en 2020.

Ces opérations sont toujours menées en étroite collaboration avec nos partenaires institutionnels habituels que sont l'Etat par le biais de la DRAC, la région Occitanie et le Conseil Départemental de l'Hérault auprès desquels des demandes de financements ont été et continueront à être effectuées. La recherche de mécènes et de fonds privés se poursuit concomitamment sous l'égide de la Fondation du Patrimoine et en collaboration avec l'Association des Amis du Fort de Brescou.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, Mme GUILHOU, M SAIGNES, M DUBOIS, M SABLAIROLES, M BRAULT, M HERAL, M LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

Présents :

ANTOINE Laurence, ARNAUNE Marc, Mme CROS Marinette, M HENNARD Marcel, LEMONNIER Marie-Pierre, MANAU VAYSSIERES Francine, MENOUE Michel, REY André, SOTTO Michèle, VAL Marie-Jeanne.

Absents :

CADET Maurice, CARPENTIER Jacques, LUC Jean-Pierre, PROCH François,.